



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 27 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 20 septembre 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjointes, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Jacques ROBIN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Antonio PEREZ RAMOS, Laurence PILLONEL, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE.

Procurations

M. Alain GATTELET a reçu procuration de M. Antonio PEREZ RAMOS
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Hélène LEVA
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER
M. Jacques ROBIN a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DEMOLIS

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 22
Présents	: 18	Contre	: /
Votants	: 26	Abstention	: 4

1.1.1. ATTRIBUTION DES LOTS 5 ET 15 – MARCHÉ DE L'EXTENSION DU PERISCOLAIRE

Madame le Maire,

RAPPELLE la délibération DEL_2024_068 du 30 août 2024 indiquant que le lot n°5 « Menuiseries intérieures bois agencement » a été déclaré sans suite au motif de l'intérêt général pour des raisons financières. L'offre remise par la société ATELIER PALOT ne correspondait pas aux prix du secteur sur lesquels le Maître d'œuvre a basé son estimation. La société SARL AMENAGEMENT CREATION RENOVATION (ACR), ZA de Chessin - 129 chemin des Esserts, 74440 TANINGES a donc été sollicitée pour remettre une offre.

RAPPELLE également la délibération DEL_2024_049 du 31 mai 2024 indiquant que le lot n°15 « Photovoltaïque » a été déclaré infructueux (aucune offre n'a été déposée) et qu'il a fait l'objet d'une relance auprès de la société SMART TO FRANCE, ZI Vongy Park – 4 allée du Delta, 74200 THONON-LES-BAINS. Elle précise que la société SMART TO FRANCE a présenté une offre technique modifiant les besoins exprimés dans la consultation.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code de la commande publique (CCP),

Vu la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

Vu le décret 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique,

Vu la délibération DEL_2024_049 du 31 mai 2024 relatif à l'attribution des marchés de l'extension du périscolaire,

Vu la délibération DEL_2024_068 du 30 août 2024 relatif à la déclaration sans suite du lot n°5 du marché public de l'extension du périscolaire,

Considérant la décomposition du marché en 15 lots,

Considérant que l'acheteur a conclu à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour les lots suivants :

Lot 5 : Menuiseries intérieures bois – Agencement

Lot 7 : Carrelages- Faïences – Chapes

Lot 8 : Revêtements de sols souples

Lot 11 : Chauffage – Rafraichissement

Lot 13 : Plomberie – Sanitaire

Lot 15 : Photovoltaïque

Considérant les offres remises pour les lots n°5 et n°15,

Considérant l'analyse des offres, établie selon les critères définis par le règlement de consultation,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ATTRIBUE les lots du marché de travaux d'extension du bâtiment ABC – Centre de Loisirs aux entreprises suivantes :

- Lot n°5 « Menuiseries intérieures bois – Agencement » : ACR, ZA de Chessin - 129 chemin des Esserts, 74440 TANINGES pour un montant de 31 552,50 euros hors taxes, soit 37 863,00 euros toutes taxes comprises ;
- Lot n°15 « Photovoltaïque » : SMART TO FRANCE, ZI Vongy Park – 4 allée du Delta, 74200 THONON-LES-BAINS pour un montant de 27 864,00 euros hors taxes, soit 33 436,80 euros toutes taxes comprises.

PRECISE que le montant total des travaux s'établit actuellement à 838 771,73 euros hors taxes, soit 1 006 526,08 euros toutes taxes comprises.

AUTORISE Madame le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des lots susvisés dans le cadre de l'extension du bâtiment ABC – Centre de Loisirs ainsi que toute décision concernant leurs avenants, dans la limite du montant maximum de l'accord-cadre de référence et lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 septembre 2024

Le Maire – Catherine BASTARD

U 2 OCT. 2024

U 2 OCT. 2024



Le secrétaire de séance – Laurent DEMOLIS